

Dissertation : Les sociétés humaines face aux fluctuations climatiques, hier et aujourd'hui

Méthode : 10 points

Gestion des alinéas, sauts de ligne, transitions et orthographe, syntaxe, soin

Intro : Accroche : 2020, année la plus chaude de l'histoire climatique récente ou étude datée d'une crise climatique ancienne (1692-1694, 1 million de morts), hypothèse d'un Covid 19 libéré par la fonte des glaces, Tuvalu... (La 6^e extinction n'a pas de rapport direct prouvé avec le changement climatique actuel ? donc accroche à éviter ?).

P1 : - « fluctuations climatiques », causes naturelles diverses (au pluriel) comme l'activité solaire avec des conséquences localisées ou européennes (rarement mondiales), puis des causes anthropiques et un « changement climatique » (au singulier) global.

- Les « sociétés » subissent les fluctuations (Moyen-Âge et XVII^e siècle), causent ces fluctuations (Révolution industrielle) et s'adaptent à ces fluctuations (Néolithique et début du XXI^e siècle). Quels acteurs s'adaptent ? Au départ, des communautés rurales (les sociétés au pluriel) plus ou moins livrées à elles-mêmes car des États faibles. Puis, les États seuls (et/ou les Rois). Enfin, naissance d'un multilatéralisme (la société internationale au singulier) entre les différents États modernes pour gérer le changement climatique. - Les « sociétés » agissent dans un jeu d'échelles géographiques : les sociétés agissent d'abord par des politiques nationale, régionale ou locale, visant à « adapter les milieux » aux fluctuations climatiques, puis, à l'échelle mondiale, à atténuer les émissions pour faire face au changement climatique.

- « Hier » donc dimension historique et « aujourd'hui » donc dimensions géopolitique et géographique.

P2 : comment les sociétés sont-elles passées d'un rôle de spectateur semi-passif des fluctuations climatiques, à un rôle de décideur politico-international face au changement climatique global et à ses conséquences géopolitiques ?

Plus simple, mais moins bien : comment les sociétés humaines ont-elles fait face aux fluctuations climatiques localisées, puis au changement climatique global ?

P3 : une phrase par partie, 3 phrases avec sujet + verbe + complément, avec d'abord, puis, enfin.

Conclusion : C1 : précision de la réponse à P2 : une anthropisation du climat de + en + forte par l'Homme (qui subit d'abord les fluctuations puis est à l'origine du changement climatique). C2 : ouvrir à Trump face à Greta Thunberg à l'ONU, à l'élection récente de Joe Biden qui réintègre les États-Unis dans la COP21, à la condamnation, début 2021, de la France pour « non-respect » des objectifs de réduction des émissions, pourtant décidés à la COP21 de Paris...

Réponse au sujet et plan chronologique possible : 10 points

I) Une adaptation très ancienne des sociétés aux fluctuations climatiques : (du Néolithique au début de la Révolution industrielle)

A- La première adaptation des sociétés, au Néolithique : l'apparition de l'agriculture répond à un réchauffement climatique il y a environ 10 000 ans. Pour répondre à la migration de la mégafaune au Nord, les sociétés se sédentarisent, inventent agriculture et élevage et transforment leur milieu (modification de la taille des Hommes et des animaux). Les sociétés ne modifient-elles pas aussi, déjà, le climat pour la première fois (par la multiplication des feux pour défricher les forêts : l'écobuage) ?

B- Les sociétés subissent aussi les fluctuations climatiques : épisodes météo extrêmes datés (1-printemps-été froids et humides du PÂG : 1562, 1692-1694..., 2-Grand hiver de 1709-1710..., 3-crisis d'échaudage estivales : été 1636, été 1719, été 1747..., 4-crisis climatiques liées à une éruption volcanique : Tambora en 1815) accompagnés de crises de subsistance (schéma possible) et de pics de mortalité (à chiffrer : 1,3 million de morts entre 1692 et 1694 en France, 1 million en Irlande en 1845...). Ces crises entraînent des révoltes (Fronde entre 1648-1653) et des entrées en révolution (en 1788-1789, 1830 et 1848). Les effets des fluctuations climatiques ne sont pas tous négatifs : essor agricole de l'Europe médiévale durant le POM.

C- Des politiques (au mieux nationales) de lutte contre les effets des crises climatiques : (du Néolithique à la fin du XVIII^e siècle) : distribution de grains par les municipalités au Moyen-Âge, par Louis XIV en 1692-1694 (et construction de fours au palais du Louvre pour les Parisiens), prix maximum des grains en 1793, migrations de « survie » (départ des Vikings de Terre Neuve au début du PÂG, des Irlandais d'Irlande après la grande famine de 1845), importations des grains à partir de la fin du XIX^e siècle en France.

II) Une adaptation de plus en plus forte au changement climatique global : (du début de la Révolution industrielle à 1992)

A- Un changement climatique accéléré : pour la première fois, c'est l'Homme lui-même qui fait fluctuer le climat (on entre dans « l'Anthropocène »). La Révolution industrielle entraîne une montée des températures, jusqu'ici inédite par leur rapidité, et on prend très tôt conscience du réchauffement lié à l'effet de serre (travaux du suédois Arrhenius au XIX^e siècle) avec les premières politiques nationales de lutte contre les pollutions (Angleterre et France).

B- Les historiens commencent une histoire des fluctuations climatiques : (travaux de Le Roy Ladurie commencent dans les années 1970-1980) manière aussi de mobiliser les sociétés face au changement climatique.

C- Les sociétés prennent conscience de leur responsabilité dans le changement climatique : d'abord aux États-Unis (années 1970) en lien avec le cinéma (vague de chaleur dans *Soleil Vert*) et sans doute, aussi, en lien avec le recours, pour la première fois, à la géo-ingénierie climatique (ensemencement des nuages au Vietnam) puis grâce aux travaux des scientifiques du GIEC (créé en 1988) avec le premier rapport publié en 1990.

III) L'invention de la gouvernance climatique internationale : (depuis 1992)

A- Les conséquences géopolitiques graves du changement climatique : les sociétés sont-elles aujourd'hui dépassées par ce changement ? guerres « climatiques » (cas syrien et plus largement des « printemps arabes »), migrations climatiques massifiées (du Sahel en Europe), disparition d'îles ou d'archipels (Tuvalu) et de régions entières (littoral du Bangladesh) suite à la montée du niveau des mers, baisse des rendements en grains à cause de la sécheresse (Sahel)...

B- L'action de la société internationale à l'échelle mondiale : 1992, 1^{er} traité créant les COP, 1997, 1^{er} protocole (Kyoto) pour diminuer les émissions (atténuation), 2015, 2^e protocole (COP21 de Paris) : fonds vert pour le climat et politiques d'adaptation (aides versées aux îles et archipels menacés). Mais, des politiques freinées par des intérêts opposés (coalitions diverses : groupe de l'Ombrelle, AOSIS, CFRN, G77, BRICS, UE...) et par le climato-scepticisme avec, en 2017, le rejet par Trump de la COP21.

C- L'action des sociétés aux échelles locale ou nationale : politiques d'adaptation locale : à Tuvalu, cultures dans des bacs surélevés, endiguement littoral, migrations en Nouvelle-Zélande et achat de terres à l'étranger ; et politiques nationales : cas de la France (avec le Grenelle de l'environnement, 2005) à opposer au cas fédéral des États-Unis, *Clean Air Act* (1970 et 1990), sous Trump (2016-2020) opposition entre les États fédérés à la pointe de la lutte contre le changement climatique (comme la Californie) et l'État fédéral climato-sceptique.